



POUR QUI ?

- ◆ Les syndics bénévoles souhaitant une aide complémentaire dans la gestion administrative de la copropriété.
- ◆ Les syndics bénévoles souhaitant un regard extérieur sur leur gestion et des suggestions pour une administration simplifiée et moins chronophage.

FONCTIONNEMENT & TARIFS

Proposée par : Aurore ROINE

Un premier rendez-vous préalable sera prévu pour déterminer les tâches nécessaires (10,00 €)

LES DIFFERENTS MODULES

Reprise des documents de la copropriété, création du dossier comptable ◆.....◆	160 €
Tenue des comptes de la copropriété (facture/appels de fonds) ◆.....◆ (enregistrement et répartition des factures jusqu'à 25 factures par trimestre)	40 €/ trimestre
Création d'une convocation d'Assemblée Générale annuelle sans les annexes ◆.....◆	50 €/ AG
Création d'une convocation d'Assemblée Générale avec les annexes ◆.....◆	80 €/ AG
Création d'un procès-verbal ◆.....◆	50 €/ PV
Si convocation faite par l'UNPI 49 ◆.....◆	20 €/ PV
Inscription au registre des copropriétés ◆.....◆	40 €
Mise à jour du registre des copropriétés en ligne ◆.....◆	10 €
Création des documents lors de la vente d'un lot ◆.....◆	80 €/ vente